

Cinéma en Angleterre

Autor(en): **F.P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz.
Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz**

Band (Jahr): **7 (1941-1942)**

Heft 102

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-734858>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de 20 cents.) Il ne faut donc pas une comptabilité difficile et compliquée. De même, les comptes avec les distributeurs sont beaucoup plus simples. Seuls les grands cinémas louent des films sur la base d'un pourcentage; la plupart versent une somme globale, dont le montant, va-

riant selon la qualité et l'attrait du film, est fixé par la société de production. En général, le prix de location d'un film est, pour un théâtre moyen et, pour deux jours, de 15 à 60 dollars, ce qui correspond à environ 35 à 40 % des recettes.

J. W. (Hollywood)

Cinéma en Angleterre

(De notre Correspondant particulier.)

Jour après jour, on peut assister à Londres au même spectacle: les longues queues devant les cinémas qui, en été comme en hiver, exercent un attrait magique sur les foules. Pour le mois de juillet, la fréquentation des théâtres accuse même une forte augmentation. Cela s'explique peut-être du fait qu'il n'y avait pas cette année des «programmes d'été», mais tout au contraire une suite d'importantes premières.

Londres a ainsi déjà vu la dernière création de Walt Disney «*Fantasia*» qui, de par ses trouvailles, son esprit et son originalité, surpasse toutes les autres productions de ce maître du dessin animé. Tout d'abord, on craignait de ne pouvoir la présenter en Angleterre, vu la nécessité d'appareils spéciaux pour la projection de ce film, dont le son a été enregistré sur sept bandes différentes. Les techniciens anglais ont cependant réussi à réunir, dans un nouvel enregistrement, les diverses bandes sonores sur une bande commune, rendant ainsi possible l'emploi des appareils ordinaires.

Une autre première sensationnelle était celle de «*Lady Hamilton*», film d'Alexander Korda, interprété par deux des meil-

leurs acteurs anglais Vivian Leigh et son mari Laurence Olivier. C'est un film de grande envergure et qui évoque, dans une action extrêmement dramatique, le roman d'amour de l'Amiral Nelson.

Il y a naturellement aussi bien de *nouveaux films britanniques*. Tandis que les uns sortent avec succès, d'autres s'achèvent dans les studios. Le chef de la société Odeon, groupant pas moins de 600 cinémas, finance et dirige une nouvelle production qui, cette année encore, tournera une série de grands films, dont l'épopée «*Christoph Columbus*». L'illustre producteur Michael Balcon réalise actuellement un film «*Siège*», avec Michael Redgrave dans le rôle principal. S'y ajoutent plusieurs comédies jouées par des artistes populaires tels que Will Hay, Hugh Sinclair, Bebe Daniels et Ben Lyon.

Vu la quantité de films terminés, de films en travail ou actuellement en préparation, on peut prédire que les programmes des cinémas anglais seront enrichis cette saison de nombreux films excellents produits en Grande-Bretagne.

F. P.

Feuille officielle suisse du commerce

Bureau de Morges.

20 septembre.

Cinéma S.A. Morges, dont le siège est à Morges, exploitation de cinémas (FOSC. du

26 novembre 1928, no. 278, page 2250). Dans son assemblée générale du 30 décembre 1940, cette société anonyme a décidé sa dissolution. La liquidation étant terminée, cette raison est, en conséquence, radiée. L'actif et le passif sont repris par la société en nom collectif «Louviot et Cie. Cinémas», dont le siège est à Morges FOSC. du 2 janvier 1941, no. 1 page 3), avec le consentement des créanciers.

SUR LES ÉCRANS DU MONDE

SUISSE

Séance de la Chambre suisse du cinéma.

La *Chambre suisse du cinéma* s'est réunie en séance plénière le 10 septembre 1941 à Berne. M. le conseiller fédéral Etter et

M. Albert Masnata ont fait un exposé sur la *Chambre internationale du cinéma*.

Après un échange de vues général sur cette question, une commission spéciale a été formée sous la présidence du conseiller d'Etat et conseiller national Vodoz, de Lausanne, membre de la *Chambre*. Le Dr.

Schwegler, de Zurich, a été nommé membre du bureau en qualité de représentant des cinémas-théâtres.

Feyder tourne en Suisse romande.

Au début de septembre, Jacques Feyder a commencé en Valais et dans le canton de Vaud les prises de vues de son nouveau grand film «*Une Femme disparaît*». La distribution comprend Françoise Rosay, Jules Berry, Claude Dauphin, Jean Worms, Henry Guisol, Dabrielle Dorziat, Emmy Lynn, grande vedette du muet, et sa fille Florence, débutant dans ce film, puis tout un groupe d'acteurs suisses, dont Michel Simon, Yva Bella, Francis Magnenat et Walther Schoechli, l'animateur des «Compagnons des Arts», à Sierre.

FRANCE

Films qu'on ne verra plus ... ?

Les nouvelles dispositions du Comité d'Organisation de l'Industrie Cinématographique, interdisant la projection de toute œuvre sortie en France avant le 1^{er} octobre 1937, privent les amateurs de cinéma de nombreux films de grande valeur et des incarnations remarquables d'illustres acteurs, dont certains résident depuis longtemps à Hollywood et dont d'autres ne sont plus parmi les vivants. Beaucoup regrettent cette décision, et bien des journaux français consacrent de véritables nécrologies aux chefs-d'œuvre retirés, tout en suggérant de leur accorder une autorisation spéciale. Car parmi ceux qu'on ne verra plus, se trouvent des productions aussi importantes que deux films «classiques» de René Clair «*Sous les toits de Paris*» et «*A nous, la liberté*», et trois films de Jacques Feyder, «*Le grand Jeu*» avec Françoise Rosay, Marie Bell, Pierre-Richard Willm, le regretté Georges Pitoëff et Pauley, «*Pension Mimosas*» et «*La Kermesse Héroïque*», Grand Prix du Cinéma; puis, «*La Bandéra*» de Julien Duvivier, avec Annabella et Jean Gabin, «*Crime et Châtiment*» (d'après le roman de Dostoïewski) avec Pierre Blanchar, «*Topaze*» avec Louis Jouvet, et «*Jean de la Lune*» avec René Lefèvre, Madeline Renaud et Michel Simon. De même, d'importants films américains sont touchés par cette mesure, tels «*Les Temps Modernes*» avec Charlie Chaplin, «*Back Street*» avec Irene Dunne et «*Je suis un évadé*» avec Paul Muni et Allen Jenkins.

Jusqu'ici, trois films seulement ont reçu la permission de continuer leur carrière jusqu'au 31 août 1942 — trois films militaires — «*Veille d'Armes*», «*Porte du Large*» et «*Trois de Saint-Cyr*». Mais on garde l'espoir que d'autres aussi pourront rester sur les écrans français.

La nouvelle composition des programmes.

A partir du 1^{er} septembre, tous les cinémas français doivent composer leurs programmes de la même façon. D'une lon-